



A Montreuil le 23 Octobre,

A

Thierry Mandon,  
Secrétaire d'Etat chargé de  
l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Monsieur le ministre,

Par deux courriels reçus du secrétariat général du ministère vendredi 22 octobre à 14h43 et 14h49 vous nous conviez à une réunion plénière de de lancement de "l'agenda social de l'enseignement supérieur et de la recherche" le mercredi 28 octobre 2015, de 17h30 à 19h, salle Hubert Curien.

Vous nous précisez qu'il est proposé d'ouvrir dans le cadre de cet agenda social des concertations au sein de groupes de travail autour de 5 thèmes identifiées suite au protocole social du 17 février 2014 : le suivi de la situation des contractuels, la mobilité, la responsabilité sociale des employeurs de l'ESR, les missions de déroulement de carrières, les régimes indemnitaires.

Vous ajoutez qu'à l'occasion de cette séance plénière de lancement, le contenu de l'agenda social, le calendrier de réunions et la méthode de travail seront annoncées et les fiches de cadrage de chacun des GT seront rendues publiques et vous nous demandez de faire parvenir pour lundi 26 octobre au plus tard nos éventuelles remarques.

.../...

.../...

Par ailleurs vous précisez qu'outre le ministère et l'ensemble des organisations syndicales représentées au comité technique ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche serait présente la CPU.

Nous rappelons les positions défendues dans un texte intersyndical qui garde toute sa pertinence : nous nous opposons à la présence de la CPU lors des discussions sociales qui doivent avoir lieu entre le ministère en charge de la gestion des ressources humaines des fonctionnaires et non titulaires travaillant dans les établissements de l'ESR et les organisations syndicales représentatives..

Par ailleurs, compte tenu du calendrier que vous proposez, en l'absence de tout contact à ce sujet sur un dossier pourtant en cours depuis plus d'un an, vous comprendrez que nous ne pouvons répondre favorablement à votre proposition en donnant un avis sans pouvoir y travailler dans le respect des syndicats que nous fédérons.

Nous vous demandons Monsieur le ministre de reporter ce rendez-vous afin de le préparer sérieusement dans l'esprit d'écoute et d'échange qui avait, selon nous, marqué nos premiers entretiens.

Pour la FERC,

Hervé Basire  
Secrétaire Général



**FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION  
DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE**

263, rue de Paris - case 544 - 93515 - Montreuil cedex - Tél. 01 55 82 76 12 - Fax 01 49 88 07 43  
Internet : [www.ferc.cgt.fr](http://www.ferc.cgt.fr) - E-mail : [ferc@cgt.fr](mailto:ferc@cgt.fr)